Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_036-DE-AR

Bordereau de signat

2026_036 sécurité routière

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	31/03/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	31/03/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 06 juin 2023 à 11:31 au 06 juin 2026 à 11:31.
Frédérique MINSSIEUX	31/03/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_036-DE-AR

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	31	33

Vote
A l'unanimité
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 mars 2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DAVID Emilie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MAUNY Odile, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria DIVET Chrystèle, GÉRARD Marie, LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, CHEVÉ Pierre-Henri, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel,

Absent(s) ayant donné procuration : MM : SAULNIER Thomas à M. BEAUJOUAN Thierry, VENET Clément à Mme LE CORRE Maëla

A été nommé(e) secrétaire : Mme ALONZO-BOUSQUET Claire

2026_036 – Désignation du représentant de la commune auprès de la Sécurité Routière

Selon l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes ». Il convient de désigner le délégué de la commune auprès de l'association de la sécurité routière.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Considérant que la commune est sollicitée par les services de la gendarmerie dans le cadre des actions de sécurité routière notamment auprès des élèves des écoles primaires ;
Considérant que le conseil municipal doit procéder à la désignation d'un délégué en charge d'assurer les relations et participer aux actions de sécurité routière sur le territoire de la commune.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, à l'unanimité ;
DESIGNE : M. Serge MENOUX.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 31/03/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260330-2026_036-DE-AR

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/03/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN